

forte de Longes, jusqu'à la reddition de Vienne en 1595 par le connétable de Montmorency.

Au nord de la commune, dans le domaine de M. Bret, maire, existe un souterrain long de 1 kilom. dans lequel on prétend que l'on cachait les objets précieux dans les jours de troubles. Au-dessus, dans un massif de bois de chêne, se voit un amas confus de pierres, appelé dans les campagnes d'un vieux mot, *chira*. Ce sont les débris d'une maisonnette qui a servi de lazaret aux pestiférés de 1628, auxquels on donnait à manger avec de longues perches ; d'autres étaient enfermés dans de grands caissons ouverts par le haut.

Le marquis Dubal de la Jarrige, capitaine du régiment de Santerre, gentilhomme sous les règnes de Louis XV et XVI ; —

De Nuizière, chirurgien, bourgeois de Lyon ; —

Joubert, Jules-Marie, de la Loge, maréchal de camp des armées de Louis XXI, dans l'île de Marie-Galante (Amérique), qui, de la Guadeloupe, est venu chercher la santé à Paris, à Lyon, et mourir à Trèves, dans sa propriété de la Loge, amèrement pleuré de ses deux nègres de service, et dont le corps repose dans l'église comme celui de madame de la Jarrige, — ont tous les trois possédé de petits fiefs et laissé des souvenirs de bienfaisance à Trèves.

Le premier a fait don d'un grand tableau de l'Assomption, portant son écu sur papier fort collé derrière : *Paon à queue déployée montrant au milieu du corps un blason coupé en deux ; dans la première moitié, azur et trois étoiles d'argent ; dans la dernière, blanche à deux épées en sautoir ; le tout surmonté d'un casque or à panache blanc.*

Le second a légué le petit jardin presbytéral sis au